



## Robustesse des systèmes de culture innovants du projet SCInn'Auvergne face aux perspectives d'évolutions réglementaires en termes de fertilisation et de protection des cultures

### Contexte et enjeux du stage

Le projet SCInn'Auvergne est un dispositif expérimental pluriannuel de systèmes de culture innovants et performants, conduits à l'échelle de la parcelle agricole, dans 5 exploitations partenaires réparties sur le territoire auvergnat. Les systèmes sont co-construits avec et pilotés par les agriculteurs volontaires, dans le respect de leurs propres objectifs. Les principaux partenaires du projet sont les Chambres d'agriculture, les instituts techniques Arvalis et Terres Inovia et les agriculteurs et groupes d'agriculteurs concernés.

Les objectifs généraux du projet sont les suivants :

- **Tester et évaluer** 5 systèmes de culture innovants (sur 5 sites distincts), c'est-à-dire des combinaisons de pratiques mises en œuvre à l'échelle pluri-annuelle et permettant de contribuer aux enjeux identifiés au niveau régional, à savoir :
  - Apporter des éléments de réponse aux **problématiques actuelles de gestion du désherbage et des bioagresseurs** ;
  - Contribuer à **l'amélioration de la fertilité des sols** et la **limitation des risques de dégradation de la structure** ;
  - Maintenir la **qualité des productions**, les **filières** et le **revenu** des agriculteurs ;
- **Produire des données et des références** sur les systèmes de culture innovants et performants utiles aux actions de développement agricole et à la formation ; analyser les échecs et les réussites, **communiquer** sur ces références ;
- **Echanger et mutualiser** entre acteurs de la recherche, du développement, de la formation et acteurs économiques autour de questions agronomiques et de la mise en place de pratiques pouvant notamment répondre aux enjeux du **plan écophyto** et de la **transition vers l'agroécologie**.

Les parcelles du dispositif expérimental ont été mises en place à l'automne 2016 après une phase de conception des systèmes de culture innovants et de définition des protocoles de suivi de ces systèmes.

Par ailleurs, la réglementation dans le domaine de la fertilisation et de la protection des cultures évolue de plus en plus rapidement avec d'une part des évolutions en cours aux niveaux régional, national et européen (PAC, produits phytosanitaires, directive nitrates, etc.) et d'autre part des perspectives d'évolution fortement relayées dans la presse et sur les réseaux sociaux concernant notamment la remise en question de certains produits phytosanitaires controversés (glyphosate, néo-nicotinoïdes, etc.). Ces évolutions et perspectives d'évolution peuvent remettre en question la robustesse des systèmes de culture innovants testés dans le cadre de SCInn'Auvergne, à la fois en termes de règles de décision et pratiques mises en œuvre mais aussi par rapport à certaines performances attendues.

## **Objectifs et mise en œuvre du stage**

Le/la stagiaire aura pour missions :

**1 – La réalisation d'un état des lieux des menaces en termes d'évolutions réglementaires en cours ou de perspectives d'évolutions réglementaires dans le domaine de la protection des cultures et de la fertilisation qui peuvent potentiellement impacter les systèmes de culture du projet SCInn'Auvergne.**

Le stagiaire devra réaliser une étude bibliographique et revue de presse en mobilisant les experts régionaux et nationaux sur le sujet. Ces évolutions réglementaires peuvent concerner i) le retrait de substances actives ou de familles de substances actives (glyphosate, néonicotinoïdes, imidaclopride, etc.), ii) les conditions d'emploi et usages des substances actives et produits phytosanitaires (cultures, surfaces, fréquences d'application, etc.), iii) les évolutions de la PAC (diversité des cultures, surfaces d'intérêt écologiques, etc.) et iv) la réglementation en lien avec la directive nitrates ou la qualité de l'air (quantités apportées, fractionnement, types de fertilisants, etc.) .

**2 – Etude de la robustesse des systèmes de culture innovants du projet SCInn'Auvergne face à ces évolutions ou menaces d'évolutions réglementaires**

L'objectif est i) de déterminer quelles sont les menaces qui pèsent réellement sur chacun des systèmes de culture innovants du projet SCInn'Auvergne et de les hiérarchiser et ii) de déterminer les impacts que ces évolutions réglementaires pourraient avoir sur la mise en œuvre des systèmes de culture, en termes de règles de décision mais aussi sur les indicateurs de performances suivis dans le cadre du projet (outil d'évaluation multicritères Systerre®).

**3 – Mise au point de scénarios permettant de contourner les principales menaces réglementaires identifiées**

L'objectif est de mettre au point des scénarios d'évolution des systèmes de culture innovants et d'évaluer a priori l'impact des changements à l'aide d'indicateurs pertinents. Ce travail sera valorisé sous forme de fiches

## **Conditions du stage**

**Niveau de formation souhaité :** ingénieur spécialisé en agronomie / productions végétales.

**Compétences :** connaissances en agronomie et systèmes de culture, compétences en communication écrite appréciées. Autonomie et bonnes capacités relationnelles.

**Localisation :** Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes sur le site d'Aubière (dans le Puy-de-Dôme, près de Clermont-Ferrand).

**Période :** stage 6 mois, à partir de février, mars ou avril 2018.

**Encadrement :** Thomas PACAUD, chargé de mission agronomie-environnement & animateur régional Ecophyto.

**Comité de suivi du projet :** 1 réunion à prévoir pour restituer le travail réalisé pendant le stage.

**Comité technique du projet :** plusieurs réunions à prévoir pendant la durée du stage qui permettront de mettre en commun le travail réalisé.

**Gratification :** Selon la réglementation en vigueur (environ 500 € par mois).

**Autres :** déplacements avec véhicule de service ou véhicule personnel à prévoir dans l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, notamment sur les sites d'expérimentation.

## **Contacts**

Thomas PACAUD (Chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes)

04 73 28 78 42

[thomas.pacaud@aura.chambagri.fr](mailto:thomas.pacaud@aura.chambagri.fr)

Plus d'information sur le [projet SCInn'Auvergne](#)